



**L'ADMINISTRATION  
PÉNITENTIAIRE  
EN CHIFFRES**  
au 1<sup>er</sup> janvier 2007



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

## L'organisation générale et les structures



**9 directions interrégionales :**  
**Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse**

**1 mission des services pénitentiaires d'outre-mer :**  
**Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Réunion, Saint Pierre et Miquelon**

## Les services déconcentrés au 1<sup>er</sup> janvier 07

### 190 établissements pénitentiaires

- 116 maisons d'arrêt (MA) et 28 quartiers MA (situés dans des centres pénitentiaires).
  - 60 établissements pour peine soit :
    - 31 centres pénitentiaires (CP) qui comprennent au moins 2 quartiers de régime de détention différents.
    - 25 centres de détention (CD) et 30 quartiers (QCD).
    - 4 maisons centrales (MC) et 9 quartiers (QMC).
  - 13 centres de semi-liberté (CSL).
  - 1 centre pour peines aménagées (CPA) et 2 quartiers CPA dans des CP.
- **27 établissements à gestion mixte** sur les 190 établissements.
  - **1 établissement public de santé national, à Fresnes (EPSNF).**

- **50 588 places "opérationnelles"** (nombre de places de détention disponibles dans les établissements pénitentiaires) :
    - 31 594 en MA et QMA.
    - 15 837 en CD et QCD.
    - 2 090 en MC et QMC.
    - 284 en quartier centre pour peines aménagées (QCPA)
    - 576 en centres et quartiers de semi-liberté.
- NB : Ne sont pas prises en compte les 207 places de l'établissement public de santé national de Fresnes.*

- **103 services pénitentiaires d'insertion et de probation.**  
Les SPIP sont structurés en :
  - 103 sièges
  - 24 entités opérationnelles (services ou antennes) dédiées au milieu fermé, desservant un ou plusieurs établissements pénitentiaires
  - 44 entités opérationnelles (services ou antennes) dédiées au milieu ouvert, desservant le ressort de compétence d'une juridiction
  - 136 entités opérationnelles (services ou antennes) mixtes.

## Les nouveaux établissements en 2007/2008

- **Ouvriront en 2007/2008 :**
  - 7 établissements pénitentiaires pour mineurs
  - 4 établissements pour majeurs (La Réunion, Roanne, Mont-de-Marsan, Lyon-Corbas).
- **13 200 nouvelles places d'ici 2011**  
C'est l'objectif du programme immobilier décidé en 2002 à travers la construction de nouveaux établissements. Actuellement

sont programmés : la livraison de 10 centres pénitentiaires d'une capacité de 300 à 800 places, 1 centre de détention de 600 places, 2 maisons d'arrêt de 600 et 700 places, 2 maisons centrales d'une capacité de 200 places, 3 quartiers courtes peines de 60 à 120 places et 7 établissements pour mineurs (EPM) d'une capacité moyenne de 60 places livrés à partir de 2007.

## Structures de soins

### 2 200 personnels de santé (agents du ministère de la Santé)

- 175 unités de consultations et de soins ambulatoires (UCSA), soit une UCSA dépendant de l'hôpital de proximité implantée dans chaque établissement (à l'exception des centres de semi-liberté).
- 6 unités hospitalières sécurisées interrégionales (UHSI) implantées dans les CHU pour les hospitalisations programmées de plus de 48 heures : (Nancy (2004), Lille (2004), Lyon (2005), Bordeaux, Toulouse et Marseille (2006). Celle du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière à Paris est prévue pour 2008 et celle de Rennes pour 2009. Au total 181 lits des UHSI seront ouverts à la fin de l'année 2009.
- 26 services médico-psychologiques régionaux (SMPR) implan-

- tés dans 26 établissements pénitentiaires.
- 93 secteurs de psychiatrie intervenant dans les établissements pénitentiaires au sein des UCSA.
- des unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA) implantées en milieu hospitalier accueilleront les hospitalisations psychiatriques (avec ou sans consentement). La première tranche, construction prévue entre 2008 et 2010, portera sur 440 places ; la seconde tranche, prévue à partir de 2010-2011, portera sur 265 places.

**Rappel :** depuis la loi de janvier 1994, la prise en charge sanitaire et l'organisation des soins en milieu pénitentiaire relèvent du ministère de la Santé. Toutes les personnes détenues sont immatriculées et affiliées à la sécurité sociale.

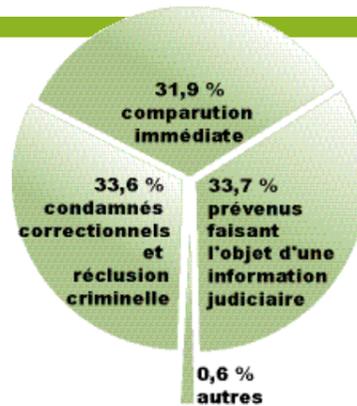
# Les personnes prises en charge

## En détention

- **58 402 personnes écrouées détenues** au 1<sup>er</sup> janvier 2007 dont :
  - 2 152 des personnes détenues sont des femmes (3,7 %).
  - 727 mineurs, soit 1,2 % des personnes détenues.
- **2 001 personnes écrouées non hébergées dont 2 mineurs et 88 femmes.**
- **8,3 mois : c'est la durée moyenne de détention en 2006.**
- **Âge moyen des détenus : 34,5 ans.**
- **Taux de détention** au 1<sup>er</sup> janvier 2007
  - 95,3 détenus pour 100 000 habitants (contre 94,9 pour 100 000 au 1<sup>er</sup> janvier 2005 et 75,6 pour 100 000 au 1<sup>er</sup> janvier 2001).

## Répartition des 86 594 incarcérations

En 2006 - Métropole et outre-mer (+1 % en un an)



**0,1 % : moins de 16 ans (90 personnes)**

**1,1 % : 16 à moins de 18 ans (639 personnes)**

**7,7 % : 18 à moins de 21 ans (4 661 personnes)**

**17,4 % : 21 à moins de 25 ans (10 519 personnes)**

**18,9 % : 25 à moins de 30 ans (11 413 personnes)**

**26 % : 30 à moins de 40 ans (15 700 personnes)**

**16,6 % : 40 à moins de 50 ans (10 035 personnes)**

**8,5 % : 50 à moins de 60 ans (5 139 personnes)**

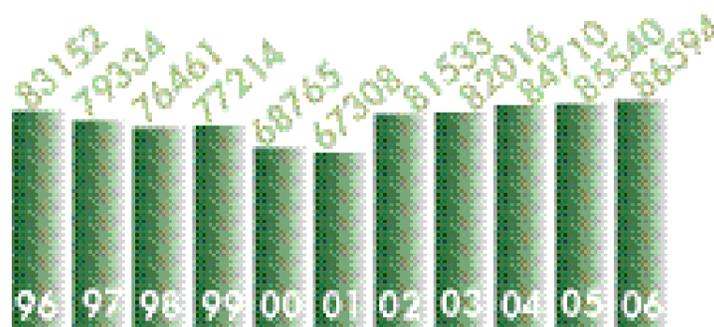
**3,7 % : 60 ans et plus (2 207 personnes)**

## Répartition par âge des personnes écrouées

En 2006

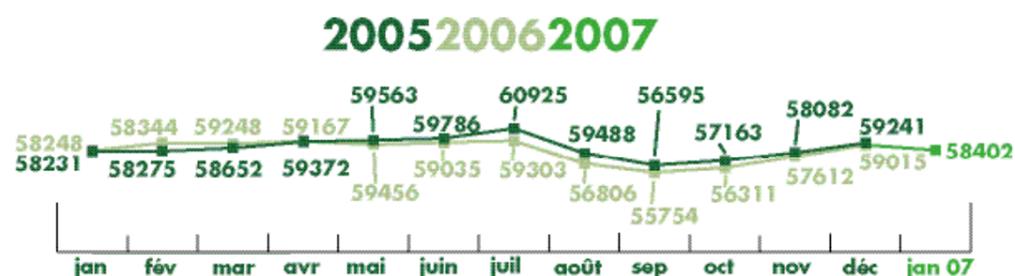
## Évolution de la structure du flux d'entrées annuelles de 1996 à 2006

Ensemble des entrants par année



## Évolution mensuelle de la population incarcérée

Au 1<sup>er</sup> de chaque mois



## Incidents en 2006

- 11 évasions (contre 12 en 2005).
- 265 mouvements collectifs (contre 306 en 2005, soit moins 13 %). 10 ont nécessité l'intervention des Éris.
- 550 agressions graves commises par les détenus contre le personnel (contre 463 en 2003, 572 en 2005).
- 93 suicides, soit une baisse de 23 % en un an ; la vigilance des personnels a permis de prévenir 506 actes auto-agressifs.
- 376 actes de violences entre détenus (-6 %) dont 3 homicides (contre 5 en 2005).
- 648 personnels agressés (contre 689 en 2005, -6 %), mais les agressions relevées ont été plus violentes (32 agents ont dû être hospitalisés contre 16 en 2005).

## Prévenus

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007 :

- **30,6 % des personnes détenues sont prévenues** soit 18 483 personnes (-6,3 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2006).
  - **41 % des femmes détenues sont prévenues** soit 919.
  - **63,2 % des mineurs détenus sont prévenus** soit 461.
- La durée moyenne de détention provisoire était en 2006 de 4 mois.

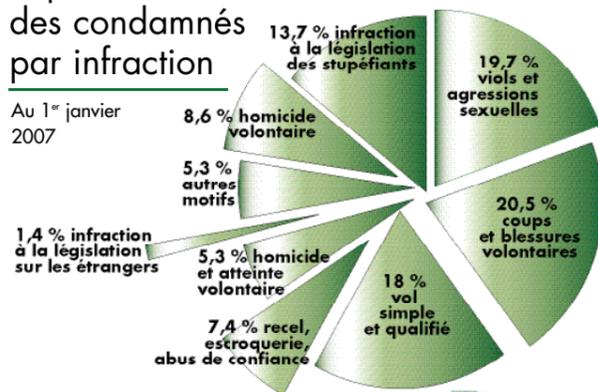
## Condamnés

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007 :

- **41 920 condamnés** (soit 69,4 % des détenus).

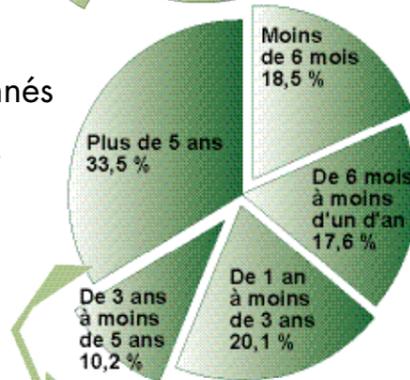
### Répartition des condamnés par infraction

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007



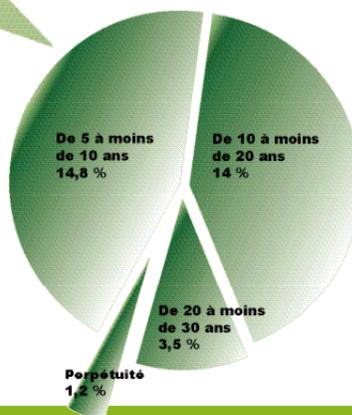
### Répartition des condamnés par peine

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007



### Composition de la tranche 5 ans et plus

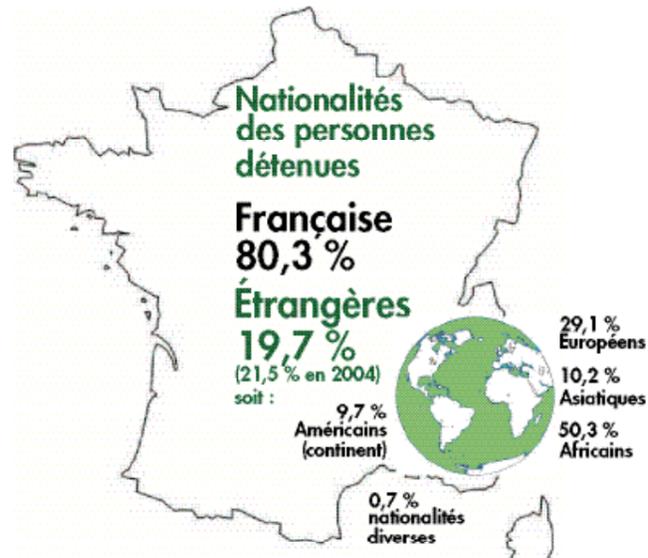
Au 1<sup>er</sup> janvier 2007



## Sorties

- **85 713 sorties en 2006 (soit + 0,58% par rapport à 2005)**. En 2006, 62(\*) suspensions de peine pour raisons médicales ont été accordées. Depuis la loi du 4 mars 2002, 282 (\*) personnes détenues ont bénéficié de cette mesure.

(\*) estimations.

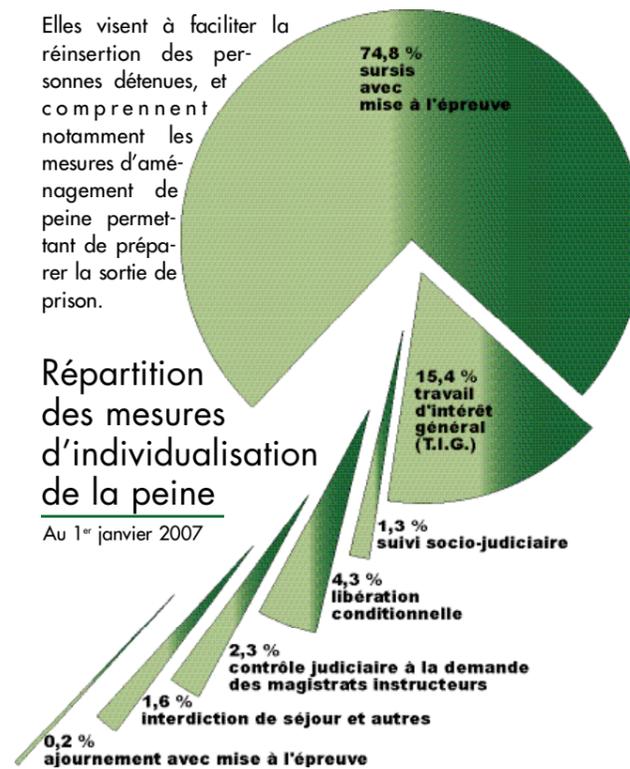


## Mesures d'individualisation de la peine

Elles visent à faciliter la réinsertion des personnes détenues, et comprennent notamment les mesures d'aménagement de peine permettant de préparer la sortie de prison.

### Répartition des mesures d'individualisation de la peine

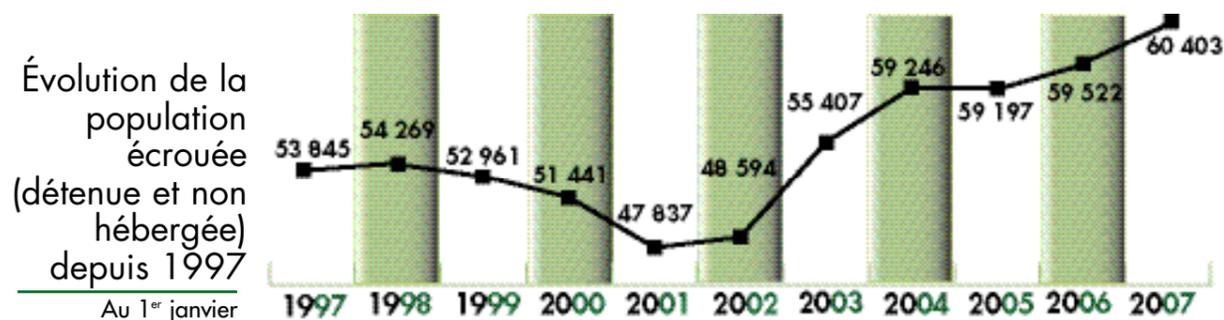
Au 1<sup>er</sup> janvier 2007



En 2006 :

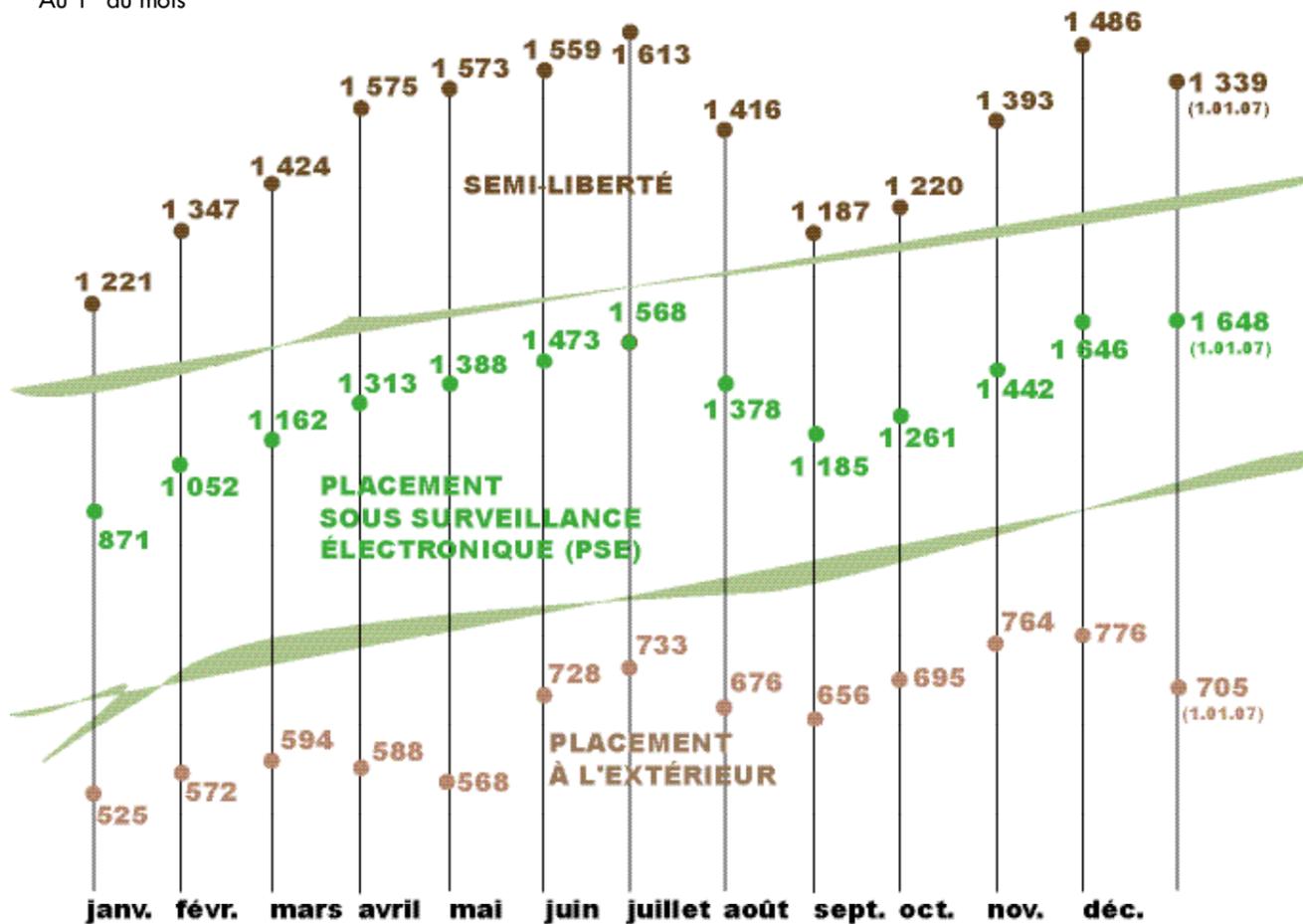
- **34000 (\*) permissions de sortir.**
- (\*) estimations.
- **Nombre de personnes ayant bénéficié d'un aménagement de peine :**
  - 1648 placements sous surveillance électronique, soit + 89 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2006.
  - 1 339 placements en semi-liberté, soit + 9,6 %.
  - 705 placements à l'extérieur, soit + 34 %.
  - Libération conditionnelle : voir estimation en rubrique "milieu ouvert".

## Les personnes prises en charge



### Évolution mensuelle des mesures de semi-liberté, de placement sous surveillance électronique et de placement à l'extérieur en 2006

Au 1<sup>er</sup> du mois



Au 1.01.07, 1648 personnes placées sous surveillance électronique (PSE) : + 22,8 % par rapport à 2005

En 2006, les décisions de placement sous surveillance électronique ont été de 6 192 (+ 50 % par rapport à 2005).

### Milieu ouvert

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2007 : **145 675 personnes sont suivies\* en milieu ouvert par les SPIP** au titre d'au moins une mesure, soit avant le jugement, soit après pour l'exécution d'un
- **160. 000 mesures\* sont suivies par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP)**
- 3 600 personnels d'insertion et de probation suivent 146 000 personnes soumises à une obligation de justice en milieu ouvert (sursis avec mise à l'épreuve, libération conditionnelle, contrôle judiciaire...) et 59 000 détenus. (\* estimations)

# Les actions de réinsertion

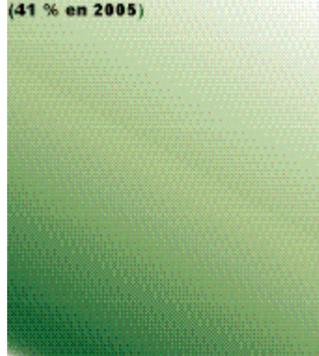
## Travail et formation professionnelle rémunérée

**21 542** détenus ont eu, en moyenne mensuelle, une activité rémunérée en 2006

**1 845 569** journées travaillées en 2006 (+ 5 128 par rapport à 2005)

Répartition des activités salariées des détenus en 2006

**41,3 % employés par des concessionnaires**  
(41 % en 2005)



**30,6 % employés au service général**  
(31,4 % en 2005)



**15,8 % en formation professionnelle**  
(15,3 % en 2005)



**7,2 % en travail à l'extérieur**  
(6,2 % en 2005)

**5,2 % employés par le SEP**  
(5,8 % en 2005)

- **Taux d'activité rémunérée en 2006 : 39,23 %** (contre 38,84 % en 2005). Ce taux varie selon le type d'établissement : 32,9 % en maison d'arrêt et 52,3 % en établissement pour peine.
- **Rémunération mensuelle nette :**
  - 482 euros au service de l'emploi pénitentiaire (SEP).
  - 347 euros en concession
  - 189 euros au service général
  - 2,26 euros/h en formation professionnelle

## Actions de formation professionnelle

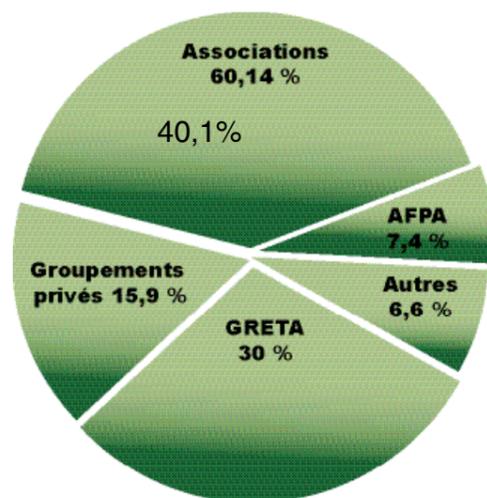
**3 692 241** heures stagiaires, dont 87,5 % sont des formations rémunérées. Ces formations ont été suivies par **21 605** détenus

**13 343** détenus ont bénéficié d'une action de préqualification et de qualification.

**4 051** détenus ont bénéficié d'une action de remise à niveau APP, enseignement à distance, remobilisation

**2 197** détenus ont participé à une action de préparation à la sortie et **2 014** détenus ont suivi une action de lutte contre l'illettrisme, alphabétisation, français langue étrangère.

Organismes assurant la formation professionnelle des détenus en 2006



### Une convention cadre avec l'ANPE pour l'emploi et la formation

La convention cadre nationale AP/ANPE a pour objectif de faciliter la réinsertion professionnelle des personnes détenues signalées par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

Au cours de l'année 2006, **17 415** personnes détenues ont été suivies par les 148 correspondants ANPE/Justice.

- **21 311** actions concrètes d'insertion professionnelle ont été proposées aux personnes suivies en détention. Cette collaboration AP/ANPE a permis à **4 155** personnes incarcérées d'éviter une sortie "sèche".

- **1 290** personnes avaient un emploi à leur sortie de prison

- **933** personnes ont intégré une formation professionnelle rémunérée

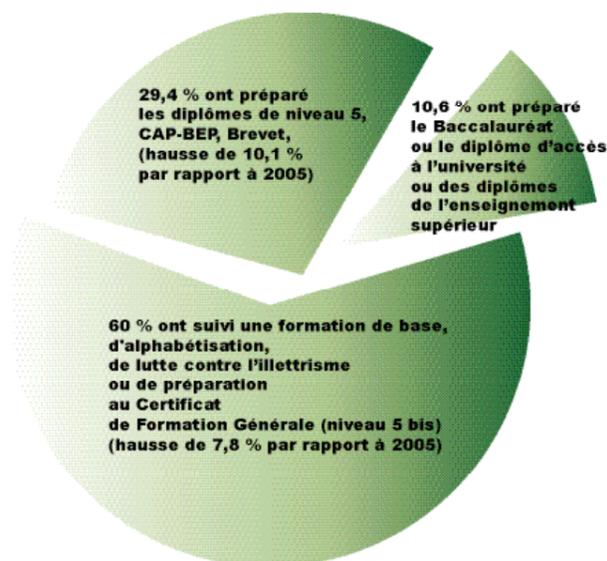
- **1 932** personnes ont été accueillies dans une prestation d'accompagnement vers l'emploi.

# Les actions de réinsertion

## Enseignements - Formation générale

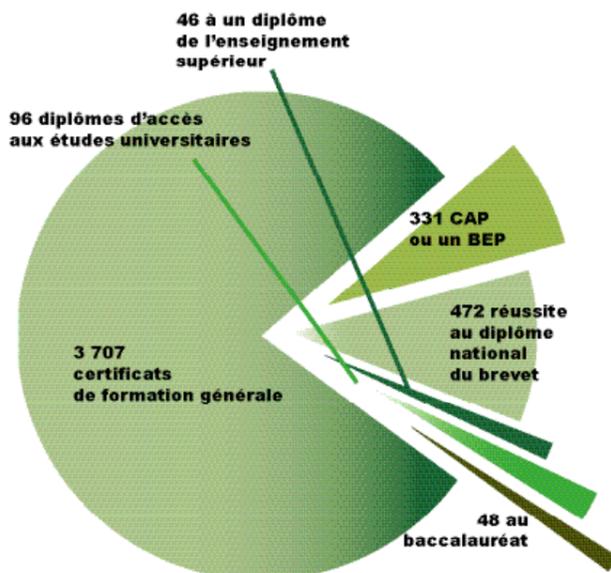
• En 2006 : **422 postes d'enseignants à temps plein et près d'un millier d'enseignants vacataires** intervenant en heures supplémentaires. Au total, **12 739 heures de cours sont dispensées chaque semaine**.

Des associations de bénévoles assurent par ailleurs des actions de soutien pédagogique et des activités culturelles auprès de groupes de détenus (voir en rubrique *partenaires*).



• En 2006, **24 % de la population pénale a participé aux activités scolaires**. Ainsi, tout au long de l'année, **46 775** détenus ont été scolarisés contre **43 528** en 2005, soit une **hausse des effectifs scolarisés de 7,5 %**.

• **Plus de 10 % des personnes scolarisées ont réussi un diplôme :**



**5034 détenus ont suivi des cours par correspondance dont 47 mineurs** dispensés par l'association Auxilia (57 %), le CNED (19 %) et d'autres organismes (24 %).

• En 2006, **6 138 détenus ont été candidats à un examen scolaire ou universitaire**. Plus de **76 % ont été reçus** complètement et 5 % partiellement :

On note la pratique de plus en plus répandue de nouvelles formes de validation :

- **1206** brevets informatiques et internet (dont 125 mineurs).
- **250** obtentions du code de la route (dont 3 mineurs).
- **48** diplômes de compétence en langue.
- **483** attestations de sécurité routière (dont 381 mineurs).
- **60** validations d'acquis d'expérience.

## Mineurs

• En 2006, **3380 mineurs ont été scolarisés** (contre 3 374 l'année précédente).

• Au regard d'un temps de détention court (2,3 mois en moyenne), **le taux de scolarisation atteint 94 %**.

• Les réussites aux divers examens et validations sont significatives. **Sur les 451 jeunes présentés à un examen, 341 ont été reçus (75,6 % de réussite) :**

- **308** certificats de formation générale
- **8** CAP ou BEP
- **23** brevets des collèges
- **2** baccalauréats

Par ailleurs d'autres validations sont obtenues :

- **125** brevets informatiques et internet
- **381** attestation de sécurité routière

## Le sport

### Structures

210 salles de musculation ; 185 terrains extérieurs multi-sport (dont 63 cours de promenade) ; 110 salles d'activité polyvalentes ; 71 terrains de football ; 38 gymnases.

### Les intervenants

215 surveillants moniteurs de sport ; 61 surveillants faisant fonction ;

24 agents de Justice ; 27 professeurs d'EPS ; 130 vacataires.

### Activités sportives

4 heures par détenu par semaine en moyenne.

15 conventions avec des fédérations sportives nationales.

Un protocole d'accord entre le ministère de la Justice et le ministère de la Jeunesse et des Sports a été signé début 2007.

## Les cultes

Les personnels cultuels regroupent les aumôniers titulaires (rémunérés et bénévoles) et les auxiliaires d'aumônerie.

- 1015 personnels cultuels, dont 332 rémunérés et 683 bénévoles.

La répartition selon les confessions est la suivante :

- 536 catholiques, 254 protestants, 94 musulmans, 74 israélites, 39 divers, 16 orthodoxes, 2 bouddhistes.

# La réinsertion

## Secteur associatif - partenaires

L'administration pénitentiaire favorise le développement des actions du secteur associatif dans un souci de complémentarité.

**Les associations nationales partenaires conventionnées :**

- **AIDES** : la convention cadre nationale d'objectifs entre la DAP, la DGS et AIDES porte sur l'animation et le suivi des actions conduites autour du VIH/Sida, des hépatites et les IST, par les intervenants de l'association au sein des établissements pénitentiaires. Ces actions visent à favoriser la médiation, l'écoute, l'information et la formation des personnes détenues et des professionnels, la préparation à la sortie et le suivi à l'extérieur et les actions de soutien en direction des familles.
- **L'ANVP** (association nationale des visiteurs de prison). Les visiteurs de prison sont des bénévoles qui se rendent disponibles pour rencontrer des personnes incarcérées désignées par le SPIP, particulièrement celles qui sont isolées, et leur apporter un réconfort moral, une écoute, des connaissances ou un savoir-faire, voire les aider dans leur projet de sortie. Les visites se déroulent dans les parloirs-avocats.
- **AUXILIA**. Ce service d'enseignement par correspondance avec des handicapés et des détenus gère un centre de rééducation professionnelle à Nanterre (92) et un centre d'hébergement et de réinsertion sociale à Bourg-la-Reine (92).
- **La Cimade** : le protocole de partenariat national signé entre la DAP, le SADJPV et la Cimade en septembre 2005, actualisé en février 2007, définit le champ d'intervention de l'association auprès des personnes de nationalité étrangère détenues dans les établissements pénitentiaires : entretien individuel, diagnostic et mise en place d'actions de soutien auprès des personnes détenues désignées par le SPIP, formation et information des intervenants et des professionnels sur le droit des étrangers.
- **CLIP** (Club informatique pénitentiaire). Fondée en 1985, cette association propose une initiation à l'informatique et une formation à la programmation. CLIP compte plus de 180 formateurs qui interviennent dans 46 établissements pénitentiaires.
- **Le Courrier de Bovet** organise des échanges de correspondance entre les personnes détenues ayant de longues peines à subir et des personnes de l'extérieur. L'association compte aujourd'hui plus d'un millier d'adhérents correspondant avec environ 1 300 personnes incarcérées.
- **La Croix-Rouge française**. La convention signée avec l'administration pénitentiaire décline deux objectifs principaux : mettre en place au sein d'établissements pénitentiaires un accès à un dispositif de téléphonie sociale et d'écoute et ouvrir une structure d'accueil permettant la prise en charge en placement à l'extérieur de per-

## Maintien des liens familiaux

- L'administration pénitentiaire met actuellement à disposition :
  - 147 structures d'accueil des familles en attente de parloirs
  - 25 structures d'hébergement pour les familles venant de loin
  - 55 salles d'attente intra muros.
- En 2006, **489 282 euros de subventions ont été accordées par la direction de l'administration pénitentiaire aux associations tant nationales que locales, oeuvrant dans le domaine du maintien des liens familiaux.**
- **Sept UVF sont en fonctionnement** : dans 3 maisons centrales Rennes, Saint Martin de Ré, Poissy) et dans les 4 établissements du plan 4 000 comprenant un centre de détention. Les nouveaux établissements du programme de construction 13 200 comprenant un centre de détention en seront équipés. Il s'agit d'appartements (de 2 à 3 pièces), où des personnes condamnées à de longues ou moyennes peines ne bénéficiant pas de permissions de sortir peuvent recevoir leur famille pour une durée allant jusqu'à 72h. Par ailleurs, 34 parloirs familiaux (petits salles préservant la confidentialité et l'intimité, d'une superficie variant de 12 à 15 m<sup>2</sup>) équiperont les 8 maisons centrales dans le courant 2007.

sonnes détenues ayant purgé de longues peines et se trouvant dans une situation d'isolement familial et social.

- **La FARAPEJ** (fédération des associations réflexion-action prison et justice, soit 45 associations composées de 2 000 adhérents, 150 salariés, 700 bénévoles). Les associations développent des activités diverses auprès des personnes sortant de prison, des personnes incarcérées et de leurs familles et mènent également de nombreuses interventions auprès des collectivités locales afin de faciliter la mise en œuvre des sanctions pénales alternatives à l'incarcération.
- **La FNARS** (fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale, soit plus de 700 associations et organismes publics). Elle regroupe 70 % des centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), un quart des associations de contrôle judiciaire et offre 16 000 places réparties entre l'hébergement collectif et l'hébergement éclaté.
- **La FREP** (fédération relais enfants-parents). Elle a pour objet de développer et faciliter l'implantation d'équipes associatives désireuses d'aider au maintien des relations entre l'enfant et son parent incarcéré. Elle coordonne 12 relais régionaux et 400 volontaires encadrés par plus de 50 professionnels.
- **Le GENEPI** (groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées). Cette association, créée en 1976, propose des actions de soutien scolaire et des activités socio-éducatives aux personnes détenues. Plus d'un millier d'étudiants bénévoles interviennent dans plus de 70 établissements pénitentiaires.
- **Le Secours catholique**. Un protocole d'accord signé avec la direction de l'administration pénitentiaire prévoit son intervention, en accord avec les SPIP (services pénitentiaires d'insertion et de probation), notamment en matière d'indigence, d'aide aux sortants démunis et d'accueil des personnes en travaux d'intérêt général (TIG).
- **Sidaction** : la convention signée le 8 février 2007 avec l'association "Sidaction-Ensemble contre le Sida" a pour objet le soutien méthodologique et financier des associations chargées de développer des programmes de lutte contre le VIH et les hépatites en détention.
- **L'UFRAMA** (union des fédérations régionales d'associations de maisons d'accueil des familles et proches de personnes incarcérées). Elle regroupe six fédérations représentant 67 associations.

**Au total, 3 978 677 euros ont été versés par l'administration pénitentiaire au secteur associatif en 2006 (822 954 euros aux associations nationales (+ 18 % par rapport à 2006) et 3 155 723 euros aux associations locales (soit 521 associations)).**

## Accès à la culture et actions culturelles

### Partenariat :

- 2 protocoles d'accord entre le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et 21 conventions régionales entre les directions régionales des services pénitentiaires et les directions régionales des affaires culturelles.
- 15 chargés de mission culture/prison et 70 assistants culturels.
- 200 conventions locales entre des institutions culturelles, des SPIP et des établissements pénitentiaires pour l'organisation d'ateliers de pratiques artistiques et l'accueil de spectacles ou d'expositions.

### Bibliothèques :

- 70% des établissements pénitentiaires animent leur bibliothèque avec le concours des bibliothèques publiques
- 60 % sont ouvertes plus de 24 heures par semaine
- 85% sont centrales, accessibles et gérées par un détenu bibliothécaire
- 27% d'entre elles bénéficient d'interventions hebdomadaires de bibliothécaires professionnels.

### Audiovisuel :

- 30 structures audiovisuelles organisent des projections, des ateliers de pratique artistique ou animent la programmation du canal interne des établissements pénitentiaires

### Manifestations culturelles

Participation aux manifestations proposées par le ministère de la Culture : Lire en fête, les Journées du Patrimoine, la Fête de la Musique, Un été au ciné, le Printemps des poètes, la Semaine de la langue française...

# Le personnel

## Effectifs

- **30 913 agents** au 1<sup>er</sup> janvier 2007 équivalents temps plein travaillé, comprenant notamment :
  - 23 162 personnels de surveillance dont 431 ÉRIS (+ 3,4 %\*)
  - 2 962 personnels administratifs
  - 2 766 personnels d'insertion et de probation (+15 %\*)
  - 623 personnels techniques
  - 406 personnels de direction
  - 401 personnels exerçant en administration centrale
  - 593 personnels non-titulaires\*\* (agents de Justice, assistants de formation, contractuels et vacataires).

(\* par rapport à 2006. (\*\*) Les aumôniers sont comptés à part, voir page 8)

- **Effectifs de l'ENAP** : 222 personnels au 1<sup>er</sup> janvier 2007.
- **2 194 personnes recrutées en 2006 dont 1 497 surveillants et 209 travailleurs sociaux.**

On compte en moyenne pour 100 détenus, 40 personnels de surveillance et 4 personnels d'insertion.

## Formation

Précisions : Les chiffres de formation de l'ENAP ne sont pas comparables avec ceux des années précédentes puisque plusieurs promotions d'élèves (notamment de surveillants) se croisent ou se sont croisées, chevauchant la date du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

- **Formation initiale (ENAP)** en cours au 1<sup>er</sup> semestre 2007
  - **41 élèves directeurs (promotions 36 et 37)**, soit 16 hommes et 25 femmes.
  - **76 élèves CSIP** (9<sup>e</sup> promotion), soit 25 hommes et 51 femmes.
  - **557 élèves CIP** (promotions 11 et 12), soit 143 hommes et 414 femmes.
  - **48 élèves secrétaires administratifs (promotions 12 et 13)**, soit 13 hommes et 25 femmes.
  - **1527 élèves surveillants** (promotions 167, 168 & 169), soit 1 155 hommes et 709 femmes. À rajouter : 690 élèves hommes et femmes confondus composant la 170<sup>e</sup> promotion, soit un total de 2 217 élèves surveillants au 1/01/07).
  - **53 élèves moniteurs de sport** (23<sup>e</sup> promotions), soit 49 hommes et 4 femmes.
  - **118 élèves 1<sup>er</sup> surveillant**, soit 106 hommes et 12 femmes.
  - **125 élèves adjoints administratifs**, soit 84 hommes et 41 femmes.
- **Démissions 2006** :
  - 36<sup>e</sup> promotion de directeurs : 1 femme.
  - 167<sup>e</sup> promotion d'élèves surveillants : 14 hommes démissionnaires et 3 femmes (3,5 %).
  - 168<sup>e</sup> promotion d'élèves surveillants : 14 hommes démissionnaires et 8 femmes (4,8 %).
  - 169<sup>e</sup> promotion d'élèves surveillants : 5 hommes démissionnaires (0,8 %).
  - 11<sup>e</sup> promotion de conseillers d'insertion et de probation : 3 hommes démissionnaires et 9 femmes (4,4 %).
  - 12<sup>e</sup> promotion de conseillers d'insertion et de probation : 2 hommes démissionnaires et 3 femmes (1,76 %)
- **Formation initiale (en 2006)** : 3 205 stagiaires, soit 318 754 jours de formation

### Formation continue (ENAP)

NB : Concernant le système de comptabilisation de la formation continue : un agent est comptabilisé comme stagiaire à chaque fois qu'il suit une formation différente. En revanche, la comptabilisation du nombre de jours de formation est identique pour les formations continues et initiales. Ex : 10 stagiaires participant à une formation de 5 jours = 50 jours de formation (10 fois 5).

En 2006 : 3 100 stagiaires, soit 12 017 jours de formation.

- **Formation continue (DRSP)** : 50 891 stagiaires, soit 71 381 jours de formation.
- **Dépenses de formation hors rémunération des stagiaires** : 5 892 298 euros (dépenses de fonctionnement et dépenses pédagogiques).
- **Nombre de jours de formation par agent** : 2,47

## Éris (équipes régionales d'intervention et de sécurité)

- 431 agents qui ont effectué 2 300 missions depuis 2003 dont 991 en 2006.
- 297 missions en tre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 mai 2007.
- Au 15 mai 2007, 2% de ces missions seulement sont liés à des incidents en détention. Les 9 équipes régionales participent surtout à la sécurisation de transfèvements (22 %), de travaux en établissements (18 %) et d'opérations de fouilles (14 %).

## Rémunérations

Personnels d'insertion et de probation Rémunération nette mensuelle (primes comprises) au 1.02.07, en euros	Début de carrière	Fin de carrière
Élève conseiller d'insertion et de probation	1 432	
Conseiller d'insertion et de probation	1 468	2 526
Chef des services d'insertion et de probation	1 994	2 876
Directeur d'insertion et de probation	1 769	3 754
Directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation	2 375	3 782

Personnels de surveillance Rémunération nette mensuelle (*) au 1.02.07, en euros	Début de carrière	Fin de carrière
Élève surveillant (**)	1 300	
Surveillant	1 354	2 039
Surveillant brigadier	1 707	2 173
Premier surveillant	1 882	2 321
Major	2 187	2 488
Lieutenant pénitentiaire	1 605	2 599
Capitaine pénitentiaire	2 150	2 867
Commandant pénitentiaire	2 622	3 449

\* hors primes de nuit, dimanche, résidence, heures supplémentaires, indemnités de résidence et de responsabilité

\*\* primes de stages incluses

Personnels techniques Rémunération nette mensuelle (*) au 1.02.07, en euros	Début de carrière	Fin de carrière
Adjoint technique	1 360	2 200
Technicien	1 550	2 441
Directeur technique (2 <sup>e</sup> classe)	1 615	3 556

\* Primes comprises, hors primes de résidence

Personnels administratifs Traitement net mensuel primes incluses au 1.02.07, en euros	Début de carrière	Fin de carrière
Adjoint administratif	1 389	1 713
Adjoint administratif principal	1 412	2 039
Secrétaire administratif	1 581	2 563
Attaché d'administration	1 807	3 201
Attaché d'administration principal	2 467	3 858

Personnels de direction Traitement net mensuel, primes incluses au 1.02.07, en euros	Début de carrière	Fin de carrière
Élève directeur	1 605	
Directeur des services pénitentiaires	1 925 (a)	4 677 (b)
Directeur régional et fonctionnel	3 501(c)	5 134 (c)

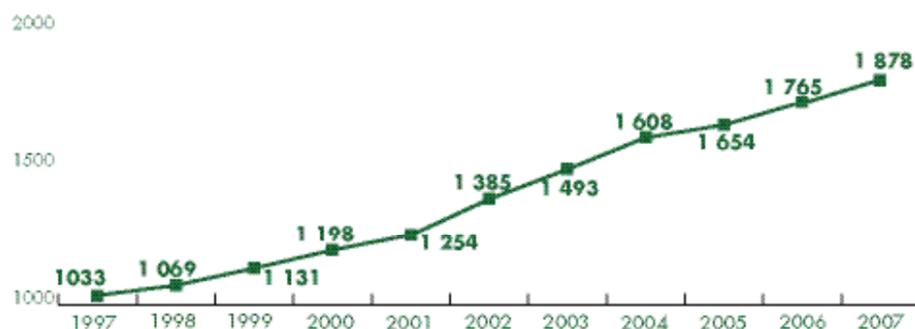
(a) indemnité de responsabilité aux taux annuel "autres fonctions" = 2 665 euros comprise - (b) indemnité de responsabilité aux taux annuel "chef d'établissement" : 4 600 euros comprise - (c) indemnité de responsabilité aux taux annuel de 5 000 euros comprise.

## Le budget

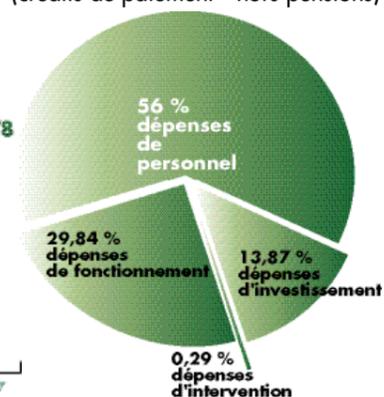
- 1,878 milliards d'euros. C'est le budget (hors pensions) de l'administration pénitentiaire en 2007, soit + 6,4 % d'augmentation par rapport au budget 2006. Il représente plus du tiers du budget de la Justice.

### Évolution du budget de l'administration pénitentiaire en 2006

En millions d'euros  
hors pensions



### Crédits budgétaires (crédits de paiement - hors pensions)



## Communication

- 800 reportages autorisés dans les établissements et services pénitentiaires en 2006.

Depuis l'automne 2002, des campagnes publicitaires sont menées dans la presse écrite, à la télévision et sur Internet pour accompagner les concours de recrutement de surveillants :

### Nombre d'inscrits aux concours de surveillant

Automne 2006 (spots TV)	Printemps 2006	Printemps 2005	Printemps 2004 (spots TV)	Automne 2003	Printemps 2003 (spots TV)	Automne 2002 (1e campagne)	Printemps 2002	2 sessions de 2001
20 208	17 200	18000	21 109	19 839	28 114	20 338	10 400	6 000 et 6 500

## Quelques chiffres européens (données 2005)

	taux d'incarcération pour 100 000 habitants au 1/09/2005	taux de détention pour 100 000 habitants au 1/09/2005	densité carcérale pour 100 places au 1/09/2005	durée moyenne de détention (en mois) en 2004	taux d'évasion pour 10 000 détenus en 2004
Allemagne	156,5	95,7	98	nc	3,5
Autriche	182,1	106,8	106	6,8	nc
Belgique	145,2	89,7	111	7,3	32,5
Danemark	301,4	76,4	97	2,8	63,8
Espagne	97,9	142,4	134	16,7	2,2
Finlande	125,6	73	113	6,5	55,1
<b>France</b>	<b>135,1</b>	<b>91,8</b>	<b>113</b>	<b>8,1</b>	<b>3,9</b>
Grèce	nc	86,6	172	nc	nc
Hongrie	140,7	162,4	150,6	14	nc
Irlande	299,2	nc	90,1	nc	7,7
Italie	146,8	102	139	nc	3,2
Irlande du N.	333,9	77,5	nc	nc	nc
Norvège	239,2	67,2	97	3,3	33,6
Pays-Bas	293,8	133,9	99	3,9	3,5
Portugal	53,8	122,4	102	nc	20,6
Angl. P-d-G.	249	142,7	96	5,8	5,8
Ecosse	754	133,4		2,1	4,4
Suède	247,9	78,3	104	3,6	49,1
Suisse	767,9	82,4	93	1,2	nc
Rép. Tchèque	179,5	nc	108,6	nc	6,4

nc : chiffres non communiqués.

Source : Conseil de l'Europe - étude SPACE Survey 2005, 30 janvier 2007



**Directeur de publication :** Claude d'Harcourt. **Rédactrice en chef :** Jocelyne Rande.  
**Maquette :** Francis Mizio/SCERI. **Impression :** Techniques & Impressions. **ISSN :** 1291-4630.

**[www.prison.justice.gouv.fr](http://www.prison.justice.gouv.fr)**  
**Direction de l'administration pénitentiaire**  
Service de la communication et des relations internationales  
13, place Vendôme 75042 Paris Cedex 01 - tél. 01 49 96 28 15

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**